



Parcs naturels
du Massif central

IPAMAC

Communiqué de presse

Le 1^{er} juin 2021

La parcelle de la forêt de Fretma et Cavalade remporte le SylvoTrophée 2021

Le Parc national des Cévennes a organisé, en partenariat avec le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) et l'association des Parcs naturels du Massif central (IPAMAC), la seconde édition du concours forestier SylvoTrophée afin de valoriser la gestion durable des forêts. Cette année, 4 parcelles étaient en lice. Suite à la visite du jury les 26 et 27 mai, la parcelle de la forêt de Fretma et Cavalade située sur la cause Méjean, a été désignée lauréate du concours.

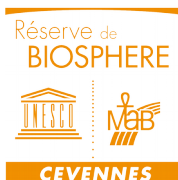
Cette parcelle, propriété du groupement foncier rural SOMICAL, représenté par Sylvie Coisne et Léa Barré, s'étend sur 29 ha en cœur de Parc national. Elle est située dans une forêt gérée de 1330 hectares abritant des espèces à fort enjeu patrimonial comme le Circaète Jean-le-Blanc, la chouette de Tengmalm ou le Sabot-de-Vénus.

Outre le Pin noir, la parcelle lauréate comporte également des épicéas et a fait l'objet de plantations d'enrichissement par petits collectifs de cèdres, érables et hêtres. Elle est gérée à base de coupes légères et fréquentes permettant le maintien du couvert forestier. De même, une coupe d'amélioration avait été effectuée en 2013 en tenant en compte des enjeux paysagers et de la biodiversité.

Lors de sa visite sur site jeudi dernier, le jury de six personnes composé de sylviculteurs, écologues et usagers a relevé de nombreux points forts. S'agissant de la gestion sylvicole, les efforts de diversification des essences et le choix de la conversion vers la sylviculture irrégulière à couvert continu ont été soulignés. Sur le volet écologique, la richesse de la biodiversité, l'utilisation d'essences feuillues autochtones et l'association entre des écosystèmes forestiers et les milieux ouverts du Causse ont été remarqués. Du point de vue socioculturel, le jury a salué la mise en valeur des éléments paysagers et culturels qui rendent la forêt accueillante pour le visiteur.

Pour rappel, le SylvoTrophée vise à récompenser les propriétaires et gestionnaires œuvrant pour une véritable gestion durable de la forêt. Cette gestion dite « multifonctionnelle » prend en compte les fonctions économiques, sociales et environnementales d'une forêt.

Le jury du SylvoTrophée félicite par ailleurs le travail effectué par les gestionnaires et propriétaires des 3 autres parcelles sélectionnées : la forêt de Conches à Ventalon-en-Cévennes, la forêt communale de Banne et la forêt de Camp Figoux à Soustelle.



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 - GSM : 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes

6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières